

## Journée mondiale de lutte contre le Sida

### **Neuf personnes sur dix traitées pour le VIH peuvent accéder à l'assurance des emprunteurs sans surprime ni exclusion chez BNP Paribas Cardif**

- BNP Paribas Cardif renforce l'accès à l'assurance pour les personnes atteintes du VIH.
- L'assureur poursuit sa démarche d'amélioration des conditions d'accès à l'assurance en tenant compte des dernières avancées relatives aux traitements contre le VIH.
- Cette action s'inscrit dans un mouvement plus global mis en place depuis plus de 15 ans, avec la volonté de couvrir dans les meilleures conditions les populations les plus fragiles.

BNP Paribas Cardif, acteur majeur en assurance emprunteur, annonce qu'à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024 ses contrats d'assurance emprunteur distribués en France seront accessibles sans surprime ni exclusion, aux personnes traitées pour le VIH<sup>1</sup> et dont la charge virale est indétectable au moment de la souscription, pour les emprunts jusqu'à 1 million d'euros.



« BNP Paribas Cardif continue à œuvrer pour proposer des solutions à nos clients, leur permettre de faire face aux aléas de la vie et leur faciliter l'accès à la propriété. Aujourd'hui nous améliorons significativement les conditions de souscription à l'assurance emprunteur pour les personnes atteintes du VIH en allant au-delà des avancées actuelles en acceptant les patients dont la charge virale est indétectable », déclare Fabrice Bagne, Directeur général adjoint de BNP Paribas Cardif, responsable France.

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le Sida, BNP Paribas Cardif réaffirme son engagement en faveur d'une assurance plus inclusive et annonce une avancée majeure pour faciliter l'accès à l'assurance emprunteur aux personnes atteintes du VIH en France.

L'assurance emprunteur garantit le remboursement d'un prêt en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité de travail et/ou de perte d'emploi. Renforcer la protection des clients en France, quel que soit l'état de santé du souscripteur, est essentiel. Depuis plus de 15 ans, BNP Paribas Cardif s'attache ainsi à rendre l'assurance plus accessible, plus simple et plus lisible avec des produits et des couvertures en adéquation avec la situation réelle des assurés atteints de certaines pathologies. Cette démarche qui repose sur la prise en compte des dernières avancées médicales s'est déjà traduite par des actions concrètes pour faciliter l'accès à l'assurance emprunteur pour les personnes atteintes notamment d'asthme, de la maladie de Parkinson, de diabète gestationnel, et de tétraplégie. En 2023 elle a été étendue aux assurés atteints par les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI), comme la maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique (RCH).

En France, 180 000 personnes<sup>2</sup> vivent aujourd'hui avec le VIH. L'accès au crédit reste un parcours semé d'embûches pour nombre d'entre elles, confrontées à des difficultés pour obtenir une assurance emprunteur. Face à cette situation, BNP Paribas Cardif annonce une évolution dans sa politique de tarification : à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2024, les personnes traitées pour le VIH bénéficieront d'une tarification sans surprime ni

<sup>1</sup> VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

<sup>2</sup> Source : Inserm Sida et VIH · Inserm, La science pour la santé



exclusion<sup>3</sup>, avec pour seul critère la charge virale indétectable au moment de la souscription, pour les emprunts jusqu'à 1 million d'euros. En France en 2021, 93% des personnes bénéficiant d'un traitement antirétroviral dans le cadre d'une infection au VIH avaient une charge virale indétectable<sup>4</sup>.

Cette initiative va au-delà des critères fixés par la convention AERAS afin de faciliter encore plus l'accès à l'assurance emprunteur aux personnes ayant contracté le VIH et qui suivent un traitement régulier qui permet, notamment d'empêcher la transmission de la maladie et de préserver le système immunitaire, en atteignant une charge virale quasi nulle.

Aujourd'hui la convention AERAS, qui permet aux personnes atteintes de l'infection par le VIH d'avoir un tarif normal, impose notamment :

- Une charge virale indétectable un an après instauration du traitement ;
- Un CD4  $\geq$  500/mm<sup>3</sup> et une charge virale indétectable dans les 12 derniers mois précédant la souscription ;
- Une durée entre le début de traitement et la fin du contrat d'assurance emprunteur plafonnée à 35 ans ;
- Une durée maximale de couverture du prêt fixée à 25 ans.

Afin qu'une personne vivant avec le VIH puisse emprunter pour réaliser ses projets et accéder plus largement à l'assurance emprunteur sans surprime ni exclusion, **BNP Paribas Cardif simplifie les critères d'éligibilité, en ne retenant que la charge virale indétectable au moment de la souscription**, pour les emprunts jusqu'à 1 million d'euros.

Avec cette initiative, BNP Paribas Cardif poursuit sa mission de rendre l'assurance plus accessible en proposant des solutions plus simples et inclusives, afin d'accompagner au mieux ses assurés.

\*\*\*

#### A propos de BNP Paribas Cardif

BNP Paribas Cardif, un leader mondial des partenariats en bancassurance, propose à ses plus de 80 millions de clients assurés des produits et services qui leur permettent de réaliser leurs projets, tout en se prémunissant contre les aléas de la vie. BNP Paribas Cardif souhaite avoir un impact positif sur la société et rendre l'assurance plus accessible. L'entreprise, filiale assurance de BNP Paribas, s'appuie sur un business model unique fondé sur le partenariat. L'assureur crée des offres pour plus de 500 partenaires distributeurs dans des secteurs variés (banques et institutions financières, acteurs de l'automobile, de la grande distribution, des télécommunications, fournisseurs d'énergie...) ainsi que pour des conseillers en gestion de patrimoine et courtiers qui en assurent la commercialisation auprès de leurs clients. Présent dans 30 pays avec des positions fortes en Europe, Asie et Amérique latine, BNP Paribas Cardif est devenu un spécialiste mondial de l'assurance des personnes, le leader mondial en assurance emprunteur\* et un acteur majeur du financement de l'économie. Plus de 8 000 collaborateurs dans le monde participent à la réalisation d'un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 30,3 Md€ en 2023.

Retrouvez les actualités de BNP Paribas Cardif sur LinkedIn, X ou sur [www.bnpparibascardif.com](http://www.bnpparibascardif.com)

\*Source : Finaccord – 2023

#### Contacts presse

Géraldine Duprey +33 6 31 20 11 76 [geraldine.duprey@bnpparibas.com](mailto:geraldine.duprey@bnpparibas.com)

Fanny Vidal + 33 6 50 89 88 48 [fanny.1.vidal@bnpparibas.com](mailto:fanny.1.vidal@bnpparibas.com)

<sup>3</sup> En l'absence de pathologies autres que celle du VIH

<sup>4</sup> Source : Convention AERAS – S'assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé - Accueil - aeras - aeras



**BNP PARIBAS  
CARDIF**

**L'assureur  
d'un monde  
qui change**